



PROJET ASSOCIATIF

ECOLE DE BALLET DE BIARRITZ



2 Bd de Cascais
64200 Biarritz

05 59 24 70 54

contact@ecole-ballet-biarritz.com

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
1. NOS AMBITIONS	3
2. NOS OBJECTIFS	3
3. NOTRE PUBLIC	4
4. NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION	4
5. NOS ACTIONS	5
5.1. L'école de danse	5
5.2. La santé du danseur	6
5.3. Les démonstrations et spectacles	6
5.4. Les MasterClass (stages)	6
5.5. La participation aux concours	7
5.6. L'intervention dans les écoles	7
5.7. L'accessibilité financière	7
5.8. Le développement de l'association	8
6. NOS FINANCEMENTS	8
7. NOS CRITERES D'EVALUATION	9

1. NOS AMBITIONS

L'association par son Ecole de Ballet est une **institution** dans le paysage de Biarritz.

En 2024, cette école fêtera ses 40 ans.

Depuis tout ce temps, elle vise à fournir une éducation en danse de qualité tant pour les amateurs que pour les futurs professionnels.

Sa spécificité : la danse académique.

Notre perspective est d'être une **référence** en matière d'enseignement de la danse classique et contemporaine, à la fois pour ceux qui pratiquent la danse dans un cadre de loisir et aussi une référence en matière de **formation** de danse dans la région, en offrant un environnement d'apprentissage à la fois rigoureux et stimulant.

Nous souhaitons offrir aux apprenti(e)s danseurs des portes d'entrée dans les **Ecoles supérieures** et/ou **compagnies**.

L'Ecole de Ballet a pour finalité la formation de danseurs compétents, confiants et prêts à se lancer dans une **carrière professionnelle** ou rentrer dans une école de **très haut niveau** afin de parfaire leur connaissance et leur **maîtrise** technique (contemporain notamment...).

2. NOS OBJECTIFS

- Promouvoir la **culture** de la danse
- Fournir un espace où les passionnés peuvent se **retrouver** et **partager**
- Organiser des portes ouvertes et monter des **spectacles** pour mettre en valeur le **talent** de nos étudiants
- Amener nos étudiants à participer à des **concours** de danse de niveau **nationaux** et **internationaux** leur permettant d'être remarqués et d'obtenir ainsi des **bourses** pour intégrer des grandes écoles ou compagnies
- Proposer des **ateliers** de **sensibilisation** autour de la **culture** de la danse auprès de publics
- Intervenir dans les écoles primaires, les collèges et les Lycées voisins pour permettre à des jeunes d'avoir **accès** à des cours de danses **gratuitement**
- Favoriser l'accès à la danse aux familles ayant de **faibles revenus** en pratiquant des **réductions** tarifaires

3. NOTRE PUBLIC

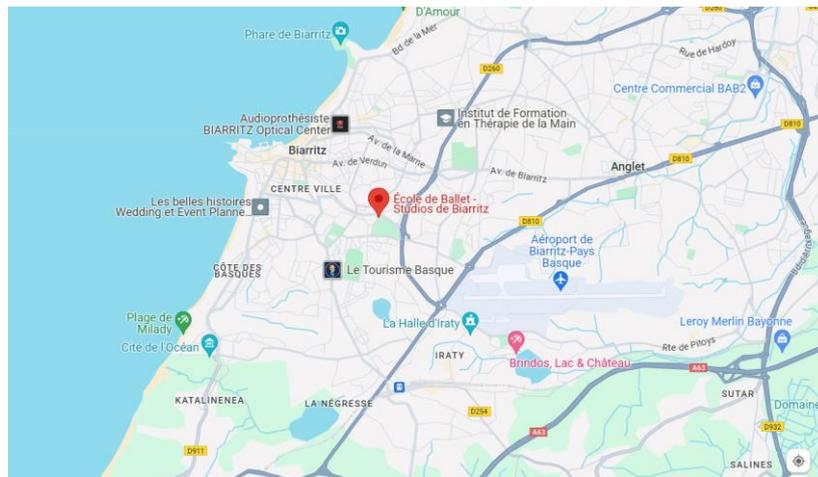
- Les jeunes passionnés de danse cherchant un cadre d'apprentissage professionnalisant avec des professeurs ayant des enseignements à la fois didactiques et pédagogiques,
- Les enfants, souhaitant s'initier à la pratique de la danse
- Les adultes et séniors dans le cadre d'un cursus Loisir
- Les écoles voisines

4. NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Les studios de danses et l'association sont situés à Biarritz dans les Pyrénées Atlantiques.

Notre école attire principalement les passionnés et amateurs de danse Classique de Biarritz et des environs.

Cependant, nous souhaitons élargir notre portée et offrir des opportunités au **niveau Régional, National et International.**



Pour ce faire, nous travaillons activement à établir des **partenariats** avec d'autres institutions, afin de créer des **programmes attractifs** et accessibles à un public plus large.

Nous croyons fermement que cela permettra non seulement de **diversifier** nos adhérents et aussi de créer des opportunités **enrichissantes** pour tous ceux qui sont passionnés de la danse.

5. NOS ACTIONS

5.1. L'ÉCOLE DE DANSE

Elle propose un **enseignement académique** de la Danse classique ainsi qu'une ouverture à la Danse **contemporaine**. L'école s'adresse à tous et propose 2 types cursus : le **cursus loisir** à partir de 4 ans et le **cursus pré-professionnel** à partir de la 6ème.

LE CURSUS LOISIR POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Ce cursus s'adresse aux enfants **dès 4 ans**.

Pour ces plus jeunes enfants le travail est axé sur la **musicalité**, la **posture** et la **coordination**.

L'enseignement est **évolutif** et respecte les phases du développement de l'enfant, favorisant également l'**expression artistique et corporelle**.

Le cursus comporte plusieurs niveaux de cours de la classe initiation aux classes pré-professionnelles.

Les élèves inscrits en cycle « Loisir » peuvent être amenés à participer à des concours. Ils participeront également aux événements organisés par l'École de Ballet – Studios de Biarritz tels que les démonstrations et spectacles de fin d'année.

LE CURSUS LOISIR POUR LES ADULTES

L'École de Ballet – Studios de BIARRITZ propose des cours de danse classique aux adultes désireux de pratiquer la danse classique comme **sport loisir**.

Ces cours s'adressent tant à des **adultes** n'ayant jamais pratiqué la danse classique et qui souhaitent **découvrir** cette discipline qu'à des adultes plus **expérimentés** qui ont auparavant dansés et qui ont envie de retrouver le plaisir de pratiquer la danse.

Toute personne peut venir **essayer** nos cours **gratuitement** avant de s'engager.

CURSUS PREPROFESSIONNEL : ETUDES ET CFD (CENTRE DE FORMATION EN DANSE)

Ce programme est ouvert aux jeunes désirant faire de la danse leur métier. Des processus de **sélection** sont mis en place pour choisir les élèves qui débiteront leurs cours en septembre.

Les **études** s'adressent aux élèves de la **6ème à la 3ème**. La formation est sur un **rythme intensif** de 9 à 12 heures de danse par semaine. Le **CFD** s'adresse aux élèves à partir de la **2nde** jusqu'à une année après le **Bac**. Il comprend une formation complète et personnalisée répartie sur 15 à 20 heures de danse par semaine.

Afin de faciliter l'accès à ces cours, l'association entretient et développe des **partenariats** avec les **établissements scolaires locaux**, permettant ainsi à ses élèves de bénéficier d'**horaires aménagés**.

De plus, l'école maintient ses collaborations avec les **internats** et aide à trouver des **solutions d'hébergement** pour faciliter la participation au cursus professionnel. L'établissement s'engage également à fournir des solutions de **transport** pour récupérer les élèves à leurs écoles respectives et les conduire aux cours de danse, garantissant ainsi une **accessibilité optimale** à son programme.

5.2. LA SANTE DU DANSEUR

La **santé** du danseur est une priorité du programme pédagogique de l'école.

Pour garantir cela, des temps dédiés à la **préparation physique et mentale** sont intégrés dans le programme, permettant aux élèves de s'entraîner et de développer leur conscience physique et mentale.

De plus, l'association s'engage à maintenir et à élargir son réseau de partenaire afin d'accéder à des ressources supplémentaires et à des experts qui peuvent contribuer à la promotion d'une pratique **saine** de la danse.

Cette approche vise à soutenir le **bien-être global** des danseurs et à favoriser leur développement durable dans ce domaine exigeant.

5.3. LES DEMONSTRATIONS ET SPECTACLES

L'association doit offrir à ses élèves des opportunités de se **produire sur scène**, que ce soit en organisant des **spectacles** ou en participant à des **festivals**.

Ces occasions de représentation permettent aux élèves de **mettre en pratique** leurs **apprentissages**, de développer leur **confiance en soi** et de partager leur **passion** pour la danse avec un public plus large.

En encourageant la participation à ces événements l'association favorise également le **développement artistique et personnel** de ses membres.

5.4. LES MASTERCLASS (STAGES)

L'association propose à ses adhérents et aux non adhérents des stages de danse dispensés par des **intervenants extérieurs** ou par les professeurs de l'école. Ces intervenants devront être sélectionnés pour leur spécialité telles que le partage de **répertoire** ou l'enseignement de **nouvelles techniques**.

Cette diversité dans le choix des intervenants permet d'**enrichir** les connaissances des **participants** et de répondre à différents besoins et intérêts en matière de danse. ...)

5.5. LA PARTICIPATION AUX CONCOURS

L'association doit encourager ses élèves à participer à des **concours nationaux** et **internationaux** en communiquant sur ces événements et en préparant activement les élèves pour qu'ils soient prêts à concourir avec succès.

Cela implique non seulement de **promouvoir** les concours auprès des élèves et aussi de les **entraîner** spécifiquement pour les **défis** et les **exigences** de chaque compétition, afin d'optimiser leurs chances de **réussite**.

5.6. L'INTERVENTION DANS LES ECOLES

L'association s'engage à rendre la danse **accessible** à tous en offrant des **interventions gratuites** dans les écoles locales.

Cela signifie qu'elle travaille à renforcer ses **partenariats** avec les **écoles** pour organiser des sessions de danse gratuites, permettant ainsi aux élèves de découvrir et de participer à cette forme d'expression artistique, quel que soit leur contexte **économique** ou **social**.

En élargissant son réseau de partenaires, l'association peut toucher un plus grand nombre de jeunes et contribuer à **promouvoir** la danse comme une activité enrichissante et accessible à tous.

5.7. L'ACCESSIBILITE FINANCIERE

L'association s'efforce de rendre l'accès aux cours de danse plus accessible en proposant différentes **réductions tarifaires**.

Tout d'abord, elle offre une réduction de **15%** pour les fratries, facilitant ainsi la participation de plusieurs membres d'une même famille.

De plus, une réduction de 50% est également proposée pour encourager la participation des **garçons** à la danse, contribuant ainsi à une plus grande diversité dans les cours.

En outre l'association examine la possibilité d'accorder d'autres **aides financières** sur présentation d'un dossier notamment pour les familles à **faibles revenus**, afin de garantir que les cours de danse restent accessibles à tous, indépendamment de leur situation financière.

5.8. LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association doit rester vigilante quant aux **nouvelles tendances** et évolutions dans le domaine de la danse afin de **s'adapter** constamment aux besoins et aux demandes de la communauté locale.

Cette approche **proactive** permettra à l'association de rester dynamique et en constante **évolution**, tout en nourrissant une réflexion continue sur de nouveaux **projets** et **initiatives** pour enrichir son offre et mieux servir ses membres et sa communauté.

6. NOS FINANCEMENTS

Les Adhésions

Les membres de l'association paient une cotisation annuelle pour soutenir les activités de l'association et bénéficier de ses services.

Les cours de danse annuels

L'association propose des cours de danse réguliers tout au long de l'année, pour lesquels les participants paient des frais d'inscription ou d'adhésion.

Les Masterclass

En plus des cours réguliers, l'association organise des masterclass ponctuelles avec des professeurs renommés ou des danseurs professionnels, pour lesquelles les participants paient des frais d'inscription spécifiques.

Les spectacles

L'association organise des spectacles où les participants paient pour assister à ces événements.

Les subventions

L'association peut recevoir des subventions financières de la part d'organismes gouvernementaux pour soutenir ses activités et ses projets spécifiques.

Le mécénat

Des entreprises ou des particuliers peuvent soutenir financièrement l'association par le biais de dons ou de parrainages, souvent en échange de reconnaissance publique ou de contreparties spécifiques, comme la visibilité de leur marque lors d'événements.

En combinant ces différentes sources de financement, l'association peut assurer sa viabilité financière et poursuivre ses activités associatives et ses projets en faveur de la danse

7. NOS CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation de la performance de l'association repose sur plusieurs critères, notamment :

L'évolution du nombre d'adhérents

Cela mesure la croissance ou la décroissance de la base de membres de l'association au fil du temps. Une augmentation peut indiquer une bonne réputation de l'association et son attrait pour de nouveaux membres, tandis qu'une diminution peut nécessiter une analyse approfondie des causes potentielles.

L'évolution des élèves par niveau

Cela permet de suivre la progression des élèves à travers les différents niveaux d'apprentissage ou de compétence offerts par l'association. C'est un indicateur de l'efficacité des programmes d'enseignement et de leur capacité à retenir les élèves à long terme.

Le nombre d'élèves du cursus loisir passant au cursus préprofessionnel

Cette métrique évalue la transition des élèves du programme de loisir vers des programmes plus avancés ou professionnels. Elle peut fournir des informations sur la qualité des programmes de l'association et l'attrait de ses offres de formation avancée.

Le nombre de participants au masterclass et la satisfaction des participants

Cela mesure l'engagement des membres de l'association dans des événements spéciaux ou des opportunités de formation supplémentaires. Un nombre élevé de participants peut indiquer un fort intérêt pour ces occasions spéciales et témoigner de la réputation de l'association dans le domaine. Grâce à des questionnaires de satisfaction, nous pouvons évaluer la satisfaction des participants.

Le nombre de représentations réalisées

Cette mesure évalue l'activité de performance de l'association, en quantifiant le nombre de représentations ou de spectacles organisés. Cela peut refléter l'engagement de l'association à fournir des opportunités de scène à ses membres, ainsi que son impact sur la communauté.

Le nombre de prix reçus au concours

Cela évalue la reconnaissance externe de l'association dans des compétitions ou des concours. Les prix reçus peuvent témoigner du talent et de la qualité des membres de l'association, ainsi que de l'efficacité de ses programmes de formation et de soutien.

Les suites de parcours en professionnel

Nous suivons attentivement nos élèves après leur cursus préprofessionnel. A savoir, leur poursuite vers un parcours un cursus professionnel dans le domaine de la danse, leurs choix d'écoles, leurs performances dans des productions professionnelles, ainsi que le développement de leurs compétences artistiques.